

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>Nombre de conseillers</b> En exercice : 12 Présent : 11 Procuration : 1 Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0	L'an deux mille vingt-trois, le six décembre Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : Mme SIBIL Christine <u>Date de convocation</u> : 2 décembre 2023
<b>Réf</b> : 23. 1/1  <u>OBJET</u> : DM 02 BUDGET MAISON FUNERAIRE 2023	<b>Présents</b> : M. DENNE Jean – Claude - Mme SIBIL Christine - Mme TAVERNIER Marie -Laure - Mme MICHAUD Sonia - M. BRAIZE Richard - M. MUFFAT Michel - M. DUCHEMIN Vincent - Mme MCQUADE Alisha - Mme QUOEX Valérie - M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André  <b>Absents ou excusés</b> : Mme MICHAUD Carole  <b>Procuration</b> : Mme MICHAUD Carole à Mme QUOEX Valérie

Madame MICHAUD Sonia présente au conseil municipal la décision modificative n°2, concernant le budget « maison funéraire » (ci-jointe).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- \* **ACCEPTÉ** la décision modificative n°2 du budget « maison funéraire »
- \* **CHARGE** monsieur le maire de signer tous les actes relatifs à la présente délibération.

La secrétaire  
Mme SIBIL Christine

Sibil

Le Maire  
DENNE Jean – Claude

